

ECOLE DE MAINTIEN DE LA PAIX ALIOUNE BLONDIN BEYE

(EMP-ABB)

Centre d'Analyse et de Recherche de l'Espace Sahélo-saharien Modibo GOITA

(CARESS)



Revue scientifique de l'EMP-ABB

APPEL A CONTRIBUTIONS POUR LE 4^e NUMERO

INSÉCURITÉ, RÉSILIENCE ET DÉVELOPPEMENT

1. Contexte et justification

Le continent africain est aujourd'hui confronté à une recomposition profonde de ses systèmes politiques, économiques et sociaux, sous l'effet conjugué de crises sécuritaires persistantes, de vulnérabilités structurelles et de transformations globales. Ces dynamiques se manifestent notamment par la multiplication des conflits armés, l'expansion des groupes armés non étatiques, l'intensification des économies illicites et l'érosion de l'autorité étatique dans plusieurs régions, en particulier au Sahel (Lacher, 2012 ; International Crisis Group, 2023 ; UNDP, 2023).

Dans les espaces sahéliens, cette situation s'inscrit dans une logique d'« enchevêtrement des crises », où les dimensions sécuritaires, politiques, économiques et sociales s'alimentent mutuellement, rendant toute lecture sectorielle insuffisante (Olivier de Sardan, 2021). La violence armée y est indissociable des transformations des modes de gouvernance, des recompositions des hiérarchies sociales et des tensions autour de l'accès aux ressources, notamment foncières et pastorales (Benjaminsen & Ba, 2019 ; Boone, 2014).

Par ailleurs, l'insécurité contemporaine ne peut être comprise sans référence aux dynamiques globales qui la structurent. Comme le souligne Achille Mbembe (2000), les formes actuelles de pouvoir en Afrique s'inscrivent dans une « postcolonie » caractérisée par l'imbrication du politique, de l'économique et du symbolique, où la violence constitue à la fois un instrument

de domination et un mode de régulation sociale. Dans le même sens, Bayart (2009) met en évidence les logiques d'extraversion des États africains, qui contribuent à reconfigurer les relations entre acteurs locaux et internationaux.

Dans ce contexte, les interventions internationales en matière de sécurité et de développement ont largement promu une approche intégrée articulée autour du nexus « sécurité–développement–humanitaire ». Toutefois, plusieurs travaux récents en soulignent les limites, notamment en raison de leur tendance à techniciser des problèmes profondément politiques et à sous-estimer les dynamiques locales de pouvoir (Duffield, 2014 ; Autesserre, 2021 ; Mac Ginty, 2014).

C'est dans ce cadre que le concept de résilience s'est imposé comme un référentiel central des politiques internationales. Initialement issu des sciences écologiques (Holling, 1973), il a été progressivement transposé aux sciences sociales pour désigner la capacité des individus, des communautés et des institutions à absorber les chocs et à s'adapter aux crises. Cependant, cette notion fait l'objet de critiques importantes. Pour certains auteurs, elle participe d'une forme de gouvernamentalité néolibérale, en transférant la responsabilité de la gestion des crises vers les populations elles-mêmes (Joseph, 2013 ; Chandler, 2014). D'autres soulignent au contraire son potentiel heuristique pour analyser les capacités d'innovation sociale et les stratégies locales de survie (Béné et *al.*, 2018 ; Barrios, 2016).

En Afrique, les pratiques de résilience prennent des formes multiples : diversification des moyens de subsistance, recomposition des solidarités sociales, recours aux institutions coutumières, ou encore développement de mécanismes locaux de médiation et de régulation des conflits (Lecocq, 2010 ; Scott, 1990 ; Eriksen et *al.*, 2021). Ces dynamiques révèlent que les populations ne sont pas de simples victimes des crises, mais des acteurs à part entière, capables de produire des réponses adaptées, bien que souvent contraintes par des rapports de pouvoir asymétriques.

Dès lors, la question du développement ne peut être dissociée de ces réalités sécuritaires et sociales. Les crises prolongées affectent profondément les trajectoires de développement en fragilisant les institutions, en perturbant les économies locales et en exacerbant les inégalités (World Bank, 2020 ; UNDP, 2022). Inversement, les politiques de développement peuvent, lorsqu'elles sont mal conçues, contribuer à alimenter les tensions sociales et les conflits (Collier et *al.*, 2003 ; Cederman et *al.*, 2011).

Face à cette complexité, une approche renouvelée s'impose, fondée sur une compréhension fine des interactions entre insécurité, résilience et développement, ainsi que sur une prise en compte des dynamiques locales et des logiques d'acteurs.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le présent appel à contributions de la revue scientifique de l'EMP-ABB, qui invite les chercheurs à une production de connaissances mettant en lumière les dynamiques locales, les logiques d'acteurs et les implications pour les politiques publiques à la fois rigoureuse, critique et ancrée dans les réalités africaines.

2. Axes thématiques

Les contributions attendues pourront s'inscrire, de manière non exhaustive, dans les axes suivants :

Axe 1 : Dynamiques contemporaines de l'insécurité

- Terrorisme et conflits armés
- Criminalité organisée et économies illicites
- Gouvernance sécuritaire et fragilité de l'État

Axe 2 : Résilience : concepts, pratiques et limites

- Approches théoriques de la résilience
- Résilience communautaire et stratégies locales
- Critiques du paradigme de la résilience

Axe 3 : Insécurité et développement

- Impact des crises sécuritaires sur les trajectoires de développement
- Politiques publiques et interventions internationales
- Nexus sécurité–développement–humanitaire

Axe 4 : Acteurs, pouvoirs et recompositions sociales

- Dynamiques de pouvoir en contexte de crise
- Rôle des acteurs locaux et transnationaux
- Transformations des liens sociaux

Axe 5 : Innovations et perspectives

- Approches endogènes de la paix
- Dispositifs de médiation et de dialogue

- Innovations institutionnelles et territoriales

Références bibliographiques

Antil, A. (2021). *Sécurité et développement au Sahel : Un champ d'action entre guerres et stabilisations*. Paris : Karthala.

Autesserre, S. (2021). *The frontlines of peace: An insider's guide to changing the world*. Oxford : Oxford University Press.

Barrios, R. (2016). Resilience: A commentary from the vantage point of anthropology. *Annals of Anthropological Practice*, 40(1), 28–38. <https://doi.org/10.1111/napa.12080>

Bayart, J.-F. (2009). *L'État en Afrique : La politique du ventre* (Nouvelle éd.). Paris : Fayard.

Béné, C., Newsham, A., Davies, M., Ulrichs, M., & Godfrey-Wood, R. (2018). Resilience, poverty and development. *Journal of International Development*, 30(3), 351–376. <https://doi.org/10.1002/jid.3392>

Benjaminsen, T. A., & Ba, B. (2019). Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? *The Journal of Peasant Studies*, 46(1), 1–20. <https://doi.org/10.1080/03066150.2018.1474457>

Boone, C. (2014). *Property and political order in Africa*. Cambridge : Cambridge University Press.

Cederman, L.-E., Weidmann, N. B., & Gleditsch, K. S. (2011). Horizontal inequalities and ethnonationalist civil war. *American Political Science Review*, 105(3), 478–495. <https://doi.org/10.1017/S0003055411000207>

Chandler, D. (2014). *Resilience: The governance of complexity*. London : Routledge.

Collier, P., Hoeffler, A., & Rohner, D. (2009). Beyond greed and grievance: Feasibility and civil war. *Oxford Economic Papers*, 61(1), 1–27. <https://doi.org/10.1093/oep/gpn029>

Duffield, M. (2014). *Global governance and the new wars: The merging of development and security* (2nd ed.). London : Zed Books.

❖ Membres du comité scientifique

Pr Paul TRAORE, Université Kurukanfuga de Bamako

Pr El Mostafa REZRAZI, Université Mohammed VI Polytechnique – FGSES, Maroc

Pr Rachid El HOUDAÏDUI, Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, Maroc

Pr Mohamed Zakariae ABOUEDDAHAB, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Dr Jon-Hans COETZER, Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR)

Dr Birama Apho LY (Maître de Conférences Agrégé), Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako / Ecole de Maintien de la Paix-ABB.

Dr Modibo DIARRA (Maître de Conférences), Université Yambo Ouologuem de Bamako / Ecole de Maintien de la Paix-ABB

❖ **Membres du comité de lecture**

Pr Bréma Ely DICKO, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Idrissa Soïba TRAORE, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Sidi Lamine BAGAYOKO, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Pr Mamadou DIA, Institut Universitaire de Pédagogie (Mali)

Dr Diakalia SIDIBE, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Pr Bowendsom Claudine Valérie Rouamba OUEDRAGO, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou (Burkina)

Dr Moussa Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim Boubacar SOW, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Allaye NIANGALY, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Nouhoum Salif MOUNKORO, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Mamadou Lamine DEMBELE, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Ali TOUNKARA, Maître de Conférences, Université Kurukanfuga de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

Dr Aboubacar Abdoulwahidou MAIGA, Maître de Conférences, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de Communication (Mali)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)

3. AGENDA ET FRAIS DE PUBLICATION

- **AGENDA**

- **07 mai 2026** : lancement de l'appel
- **30 août 2026** : date limite de réception des articles à l'EMP, à l'adresse RevueScientif@empbamako.org (prière de préciser dans l'objet du mail le thème de l'appel à contributions).
- **30 septembre 2026** : retour des textes instruits et notifications aux auteurs
- **30 octobre 2026** : dépôt des textes corrigés
- **30 janvier 2027** : publication des articles

- **FRAIS DE PUBLICATION**

Les frais de publication s'élèvent à 100.000 Fcfa, répartis comme suit :

- **25 000 Fcfa non remboursables** (pour l'instruction de l'article, qu'il soit accepté ou refusé)
- **75 000 Fcfa**, à payer après la notification d'acceptation.

4. NORMES DE PRESENTATION

Les articles proposés doivent être conformes aux normes typographiques et scientifiques (ci-dessous) adoptées par la Revue de l'EMP - ABB.

4. 1. Page de garde et informations liminaires

Le texte doit être précédé des éléments suivants :

Titre de l'article : centré, taille de police 14, gras.

Prénom et Nom de l'auteur : centré, taille de police 12. Une note de bas de page précise le nom de l'auteur de correspondance au cas où les auteurs sont deux ou plus.

Institution d'attache : (département et université) ; centré, taille de police 12.

Adresse électronique : l'adresse électronique du ou des auteur(s) ; centré, taille de police 12.

Résumé de l'article : en français et en anglais, taille de police 12, ne dépassant pas 10 lignes. Le résumé doit permettre une compréhension générale du contenu de l'article, tout en rappelant brièvement les différentes articulations, la méthodologie et les objectifs. Aucune référence ne doit être citée dans le résumé.

Mots clés : en français et en anglais, au nombre de 08, en ordre alphabétique.

Remerciements : taille de police 12, clairement intitulé « Remerciements », cet espace est le lieu de remercier les personnes, les institutions, les bailleurs etc. qui ont contribué au financement de l'étude ou ont facilité la recherche, d'une manière ou d'une autre.

- **Sous-titres/intertitres** : centré à gauche, taille de police 12, gras.

4. 2 Structure des articles

Les articles empiriques obéissent au plan IMRAD

- **Introduction**

Cette section permet de **contextualiser l'étude** de manière générale par rapport au contexte socioéconomique, politique etc. Elle pose la **problématique** et définit **les objectifs de l'étude**, tout en rappelant **les principales parties de l'étude**.

- **Méthodologie**

Cette section précise les méthodes, les techniques, les instruments et les moyens employés pour le recueil des données, leur analyse et leur interprétation. Elle justifie la pertinence du choix desdits méthodes, techniques, instruments et moyens, en mettant un accent particulier sur la pertinence de ces éléments.

- **Résultats ou résultats attendus**

Cette section rappelle les principaux résultats obtenus au cours de l'étude en fonction du thème et de la problématique.

- **Discussion**

La discussion permet de dépasser le résultat des premières analyses effectuées, de montrer les limites et les failles des informations fournies ou de développer les contenus en vue d'une meilleure interprétation scientifique des données recueillies.

- **Conclusion**

La conclusion est aussi importante que l'introduction. Elle rappelle les points saillants du développement, tout en offrant la possibilité de lire clairement les résultats obtenus. Elle permet une prise de position personnelle et propose une ouverture de débat à propos du sujet étudié.

- **Bibliographie**

Cette partie donne les références complètes des travaux (ouvrages, articles etc.) citées dans l'article.

4. 3 Règles typographiques

NB : Pour les articles rédigés en anglais, le titre, le résumé et les mots-clés sont traduits en français.

La longueur de l'article est de :

- 5.000 mots pour les recherches empiriques, les Revues de la littérature, les études de cas, les protocoles ;
- 3000 mots pour les notes techniques ;
- 1500 mots pour les articles de perspective ou de point de vue, les notes d'analyse, les commentaires, les notes à la rédaction, les comptes rendus, les quid et les notes techniques (résumé, tableaux, figures, graphiques, bibliographie, etc. compris) ;
- format A4, Times New Roman, taille de police 12pts, interligne 1.5, justifié avec les marges haut/bas, gauche/droite de 2.5 cm.

4. 4 Tableaux, figures et autres images

Les figures et les tableaux seront insérés mis en annexe sous forme d'image. Chaque figure ou tableau est fourni sans son titre dans un document indépendant sous un format informatique standard (PDF, JPEG, PNG, etc.).

4. 4. 1 Tableaux

- Si le texte comporte un ou des tableaux, ne dépassant pas une page, ceux-ci doivent être insérés dans le texte

- si les tableaux dépassent une page, ils sont mis en annexe, mais appelés dans le corps du texte (voir tableau n^o X).

Les tableaux doivent :

- être accompagnés d'une légende en français ;
- être accompagnés d'une traduction de la légende en anglais.

Les tableaux sont présentés en mode « portrait » comme l'ensemble du texte. Il est conseillé de limiter le nombre et la largeur des colonnes pour que les tableaux puissent être présentés de manière lisible sur un format A4.

4. 4. 2 Figures

Si le texte comporte une ou des figures, celles-ci doivent être mises en annexe :

- être appelées dans le corps du texte (voir figure n^o X) ;
- être accompagnées d'une légende en français ;
- être accompagnées d'une traduction de la légende en anglais.

Les figures seront présentées en mode « portrait » comme l'ensemble du texte. La dimension d'une figure est limitée par la taille de la zone d'impression (15 cm en largeur, 22 cm en hauteur pour laisser la place au titre).

4. 4. 3 Autres images

Toutes les autres images sont mises en annexe et appelées dans le texte (voir l'image n^o X).

Il est rappelé que toute illustration doit être de très bonne qualité afin de permettre une reproduction directe. Aucune retouche ne sera effectuée par l'éditeur. Les illustrations sont publiées en couleur.

Il est de la responsabilité de l'auteur de solliciter de l'éditeur et des auteurs concernés l'autorisation de reproduire toute photo, figure ou tableau déjà publié. La source doit impérativement être mentionnée.

5. REFERENCEMENT

NB : Le modèle de référencement est celui de APA 7^e édition.

Les références de citations en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant le principe : Nom de l'auteur ; Année, page. (Toutefois, certaines informations complémentaires peuvent figurer dans les notes infrapaginales).

Les citations qui ne dépassent pas 03 lignes sont intégrées directement au texte entre guillemets et celles de plus de 03 lignes sont renvoyées à la ligne avec un retrait de 2 cm à gauche et à droite, et une taille de police 10, sans guillemets.

LIVRE (PAPIER OU ÉLECTRONIQUE)

Composantes de la référence bibliographique

Nom de famille du premier auteur, initiale(s) du prénom, nom de famille du deuxième auteur, initiale(s) du prénom, & nom de famille du troisième auteur, initiale(s) du prénom. (année). Titre du livre (xe éd). Maison d'édition. DOI ou URL si disponible

Exemple de référence

Bonneville, L., Lagacé, M., & Grosjean, S. (2007). Introduction aux méthodes de recherche en communication. Gaëtan Morin Éditeur.

Exemple de citation dans le texte

(Bonneville et *al.*, 2007)

CHAPITRE D'UN LIVRE COLLECTIF

Composantes de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur du chapitre, initiale(s) du prénom. (année). Titre du chapitre. Dans initiale(s) et nom de famille du directeur de l'ouvrage (dir.), *Titre du livre* (pages du chapitre). Maison d'édition. DOI ou URL si disponible

Exemple de référence

Journet-Diallo, O. (1999). Catégories de genre et relation ethnographique chez les Joola du Sénégal. Dans D. Jonckers, R. Carré, & M.-C. Dupré (dir.), *Femmes plurielles. Les représentations des femmes, discours, normes et conduites* (p. 21-

28). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Exemple de citation dans le texte

(Journet-Diallo, 1999)

ARTICLE

1. article avec DOI

Composantes de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur, initiale(s) du prénom. (année). Titre de l'article. *Nom de la revue*, volume (numéro), pages de l'article. DOI

Exemple de référence

Ndiaye, L. D., & Sombié, G. N. (2018). La santé mentale des jeunes en contexte linguistique minoritaire : une étude pilote sur la configuration de l'offre de

services en français dans la région sociosanitaire de Winnipeg. *Minorités*

linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society, (9), 100-117.

<https://doi.org/10.7202/1043498ar>

2. Article sans DOI

Exemple de référence

Leroux, G. (2018). Le défi pluraliste. Éduquer au vivre-ensemble dans un contexte de

diversité. *Éducation et francophonie*, 46(2), 15-29. https://www.acelf.ca/c/revue/pdf/EF-46-2-015_LEROUX_46-2.pdf

3. Article de périodique non électronique

Exemple de référence

Lans, M. (2023). De l'accueil des étrangers à la fabrique d'une identité locale

cosmopolite : le cas du Pays basque sud. *Migrations Société*, 4(194), 45-64.

DICTIONNAIRE OU ENCYCLOPÉDIE

Composantes de la référence bibliographique

Titre de l'ouvrage. (date). Entrée consultée. Dans *Nom du site Web*. Consulté le jour mois année, à URL

Exemple de référence

Larousse. (s.d.). Média. Dans *Dictionnaire Larousse.fr*. Consulté le 11 février 2022, à www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9dia/50085

ARTICLE DE JOURNAL OU DE MAGAZINE EN LIGNE

Composante de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur, initiale(s) du prénom. (année, jour mois). Titre de l'article.

Nom du journal. URL

Exemple de référence

Paquette, J. (2020, 9 mars). Apparence de conflit d'intérêts dans l'approvisionnement de la Phase 2 du train léger ? *Le Droit*. <https://www.ledroit.com/actualites/ottawa/apparence-de-conflit-dinterets-dans-lapprovisionnement-de-la-phase-2-du-train-leger-291aec116b19d4de222432c4389cc032>

THÈSE OU MÉMOIRE

Composante de la référence bibliographique

Nom de famille de l'auteur, initiale(s) du prénom. (année). *Titre de la thèse* [type de document, nom de l'université]. Nom de la plateforme/du dépôt. DOI ou URL

Exemple de référence

Guilbert-Savary, C. (2023). *Et si le 'Sud' développait le 'Nord'? : déconstruire l'occidentalocentrisme au sein de la communauté franco-qubécoise blanche à Montréal via la danse contemporaine héritière des sources africaines* [thèse de maîtrise, Université d'Ottawa]. Recherche uO. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor->

29128

PUBLICATION OU RAPPORT DE SOURCE GOUVERNEMENTALE

Composantes de la référence bibliographique

Nom du ministère. (année). *Titre de la publication* (Titre de la série si disponible, numéro de la publication si disponible). URL

Exemple de référence

Statistique Canada. (2020). *La population noire au Canada : éducation, travail et résilience* (Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration, publication no. 89-657-X2019002). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2020002-fra.pdf>

NB : Pour tout autre type de document, se conformer aux normes APA, 7^e édition, sur la page <https://ustpaul.ca/wp-content/uploads/2024/05/apa-7-francais-2024.pdf>